

Le recueil des actes administratifs suite au Conseil Municipal du lundi 12 décembre 2022 est consultable à la mairie de COIMÈRES 1, Place Jean Jacques Lafon – 33210 COIMÈRES Ainsi que sur le site Internet de la commune

Délibérations à l'ordre du jour du Conseil

- 1 Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 12 septembre 2022
- 2 Délibération n° 2022_038 : Répartition du produit de la taxe d'aménagement entre la CdC et ses communes
- 3 Délibération n° 2022 039 : Adhésion à un groupement de commande
- 4 Délibération n° 2022_040 : Nouveau conventionnement avec le Centre de Gestion de la Gironde Service de Prévention et santé au travail
- 5 Délibération n° 2022 041 : Dénomination d'un lotissement
- 6 Délibération n° 2022 042 : Révision de loyers communaux au 1er janvier 2023
- 7 Délibération n° 2022 043 : Budget Décision Modificative n° 2
- 8 Délibération n° 2022 044 : Révision des indemnités élus au 1er janvier 2023

Fait à Coimères, le 22/12/2022 Le Maire, Jean Claude MORIN

